HENRI WEBER

« *Vous avez dit formelle?* »

Contrairement aux fascismes, les marxismes partagent les valeurs, les idéaux, les présupposées du mouvement démocratique. Ils sont convaincus que « Tous peuvent décider de tout », que tous peuvent devenir également compétents, actifs, vertueux, que tous doivent également participer au pouvoir souverain. La critique marxiste de la démocratie s'exerce de l'intérieur du mouvement démocratique. Ce que Marx et la hranche léniniste de sa descendance reprochent à la démocratie réellement existante, c'est de n'être pas ce qu'elle prétcnd : « le Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », mais au contraire, une forme particulièrement subtile et hypocrite de domination de classe. La critique marxiste part du constat : nulle part le peuple n'exerce lui-même le pouvoir souverain, partout celui-ci échoit à des minorités restreintes et privilégiées. Elle en a conclu que la démocratie n'existe pas, que ce qui se donne pour telle est une mystification, que la démocratie véritable enfin, reste à inventer et à instituer.

Cet *ultra-démocratisme* — c'est-à-dire l'idée que l'idéal démocratique peut et doit être immédiatement et intégralement réalisé, que la démocratie doit se conformer à son étymologie — n'est d'ailleurs nullement propre au marxisme, mais commun à tous les socialismes du début du XIXe siècle. On le trouve chez Owen, Weitling, Fourrier, Saint-Simon... et ce sont les anarchistes qui l'ont poussé jusqu'à ses ultimes conséquences : le rejet du parlementarisme et des élections. Les célèbres antinomies de la critique marxiste : démocratie bourgeoise - démocratie prolétarienne, démocratie formelle - démocratie réelle, démocratie représentative - démocratie directe, Etat bureaucratique - Etat commune, constituent le fonds commun du mouvement socialiste naissant. Celui-ci s'est constitué en effet

en partie en réaction à la Révolution française de 1789. La grande leçon que les pères fondateurs du socialisme ont tirée de ce considérable événement, c'est que la source de tous les maux ne réside pas, comme on l'avait longtemps cru, dans les « privilèges », l'inégalité juridique entre les hommes, mais dans leur inégalité sociale, induite par la propriété privée des moyens de production. La Grande Révolution n'a pas accouché de la « bonne société ». Les rois de la mine et du rail, l'aristocratie de l'argent se sont substitués à l'aristocratie de la terre. « La propriété, c'est le vol », écrit Joseph Proudhon, tandis que Lamennais stigmatise la « liberté du renard libre dans un poulailler libre ». Bref, on s'avise qu'un droit n'est rien, ou peu de chose, si n'existent pas les conditions — non juridiques ! — de sa réalisation. La démocratie véritable implique non seulement l'égalité des droits mais aussi l'égalité des chances, ce qui ne va pas sans une certaine égalisation des conditions.

Dès lors, deux lignes, deux grandes options s'offrent au mouvement socialiste : la première consiste à s'efforcer de conférer, par un long travail de réformes, sans cesse davantage de substance, de contenu, de réalité, aux droits et libertés proclamés par la Constitution. La conquête de droits économiques et sociaux vient étayer et conforter celle des droits politiques et juridiques. C'est l'option du socialisme réformiste et démocratique, incarné par Jaurès en France, Bernstein puis Kautsky en Allemagne...

La seconde option pose la révolution socialiste et la dictature du prolétariat comme préalables à l'édification d'une démocratie authentique. C'est le choix du léninisme et de l'aile radicale de la seconde internationale. En posant avec acuité le problème des rapports entre socialisme et démocratie, la révolution bolchevique d'octobre 1917 exacerbe cette opposition et provoque le schisme du mouvement ouvrier international. Aujourd'hui, la faillite économique, politique et morale du communisme totalitaire, issu de la révolution léniniste, en même temps que les progrès de la démocratie au cours du dernier demi-siècle, frappent d'obsolescence cette seconde position et marquent la victoire par K.O. de ce qu'on a appelé un temps le « Révisionnisme ».

I. — LA CRITIQUE MARXISTE DE LA DÉMOCRATIE BOURGEOISE

Karl Marx s'est borné à reprendre et à systématiser la critique socialiste de la démocratie libérale en l'intégrant à sa théorie de l'Etat. Cette critique, on s'en souvient, tient en trois points :

— il s'agit d'une *démocratie formelle* conférant au peuple des droits et des libertés précieux, mais non les moyens de les exercer ;
— il s'agit d'une *démocratie bourgeoise*, assurant sous la fiction de la souveraineté populaire, la domination des propriétaires de moyens de production ;
— il s'agit d'une *démocratie représentative* organisant la passivité et la dépolitisation du « démos », en même temps que l'autonomie des élus par rapport aux électeurs.

Démocratie formelle

L'Evangile assure que maîtres et esclaves étaient égaux devant Dieu : ne les avait-il pas conçus également à Son Image et dotés d'une âme éternelle ? Mais égal à son maître devant Dieu, l'esclave ne cessait pas pour autant d'être esclave et devait se soumettre désormais de surcroît pour des motifs religieux... De même, la démocratie libérale proclame-t-elle l'égalité des hommes devant la loi et l'Etat. Elle ne connaît que l'homme abstrait, défini par ses obligations et par ses droits. Elle ignore les hommes réels, soumis à la division sociale du travail, membres d'une classe, d'un métier, d'une ethnie, d'un sexe...

Le maître de forges et son ouvrier sont libres et égaux en droits. Mais le second est surtout libre de mourir de faim s'il ne se vend au premier. Le droit de propriété ne confère pas de propriété à ceux — artisans, paysans — qui en ont été dépouillés. Le droit de sûreté ne préserve pas les ouvriers contre la faim, la maladie, le chômage, l'arbitraire patronal. Qu'est-ce que la liberté, l'égalité pour les millions d'analphabètes que l'industrialisation arrache à la terre et jette sur les routes ? Qu'est-ce que la fraternité, quand le travail sous-payé des enfants et des femmes concurrence celui des hommes et exacerbe encore la guerre de tous contre tous ? Selon que vous soyez bourgeois ou prolétaires, capables de vivre de votre capital ou économiquement contraints de vendre votre force de travail, vos droits et libertés auront un tout autre contenu.

De même que les démocrates s'en sont pris au dogme de l'Eglise — on vous berce de félicité d'outre-tombe alors qu'ici-bas vous êtes traités en bêtes de somme —, de même les socialistes s'en prennent au dogme libéral : on vous endort avec le mythe de l'égalité et des droits politiques alors que la possibilité d'exercer ces droits n'existe pas (ou fort inégalement).

Démocratie bourgeoise

Dans une société divisée en classes antagonistes — c'est-à-dire liées par un rapport d'exploitation économique et de domination politique — on ne peut parler de démocratie en général. La démocratie est en effet une figure de l'Etat, et comme tout Etat, elle assure avant tout non le règne de la volonté générale mais la domination d'une classe sur une autre. Ainsi la démocratie antique est-elle une forme de l'Etat esclavagiste. Elle a pour fonction essentielle de perpétuer et reproduire un ordre économique et social fondé sur l'exploitation du travail servile. L'Athènes de Périclès est une démocratie pour ses 40 000 citoyens, non pour ses 400 000 esclaves. De même, la démocratie bourgeoise a-t-elle pour fonction de perpétuer et reproduire un ordre économique et social fondé sur la production marchande généralisée et l'exploitation du travail libre salarié. Dans la phase ascendante du capitalisme, cette fonction peut être assumée dans le cadre d'un Etat de droit et de la république parlementaire. Dans le mode de production capitaliste, en effet, les rapports d'exploitation et de domination s'enracinent en aval de la sphère politique, dans la vie économique, l'entreprise, le marché. Dans une société où la majorité de la population est économiquement contrainte de vendre sa force de travail pour vivre, ceux qui détiennent les moyens de production disposent d'une puissance formidable. La division capitaliste du travail concentre d'un côté la richesse, le savoir, le pouvoir, le prestige, de l'autre le dénuement, l'ignorance, la dépendance. Contrairement à la bourgeoisie au sein de la société féodale, le prolétariat dans la société capitaliste est une classe dominée sous tous les rapports : économiquement, politiquement, culturellement, idéologiquement. Dès lors les individus peuvent être déclarés libres et égaux en droits, le peuple peut être sacré souverain : l'inégalité structurelle de puissance entre les acteurs sociaux permet à la classe économiquement dominante de s'arroger la réalité du pouvoir. D'autant plus que les classes supérieures se réservent le monopole d'accès aux sommets de l'Etat et veillent jalousement à s'en assurer le contrôle.

Tant que les assemblées élues ne s'occupent que de politique et ne remettent pas en cause la liberté d'entreprendre et de gérer, c'est-à-dire la régulation de l'économie par le marché, la bourgeoisie peut être républicaine et même démocratique. Elle troque ses principes républicains contre des principes autoritaires, dès que, sous l'influence des partis ouvriers, les Parlements portent atteinte au

sacro-saint droit de propriété. Dès lors, la démocratie bourgeoise entre en crise, la réalité du pouvoir glisse du législatif — les assemblées élues — vers l'exécutif — l'appareil d'Etat — et les grandes entreprises, à l'abri de tout contrôle et de toute délibération démocratiques.

Démocratie représentative...

Comment s'effectue, dans le cadre d'un Etat de droit et d'une République démocratique, la domination d'une minorité — la bourgeoisie capitaliste — sur l'immense majorité une fois écarté l'expédient du suffrage censitaire ? Grâce, entre autres, au système institutionnel du parlementarisme. Ce système est en effet tout entier conçu pour tenir les larges masses à distance de la prise de décision politique, les démobiliser, les dépolitiser, faire en sorte qu'elles ne s'occupent surtout pas de ce qui les regarde et confient la prise en charge de leurs affaires à un corps de « représentants » largement autonomes vis-à-vis d'elles, et intégrés aux groupes privilégiés.

Qu'est-ce que la démocratie parlementaire en effet, demande Marx dans un passage souvent cité de la *Guerre civile en France*, sinon le droit reconnu au peuple de désigner tous les cinq ou sept ans ceux qui le fouleront souverainement au pied entre deux élections ?

Tout un ensemble de caractéristiques institutionnelles permettent au parlementarisme d'organiser, sous couvert de délégation de pouvoir, l'aliénation du pouvoir au profit de la classe politique et administrative.

1 / L'enracinement de la démocratie représentative dans les circonscriptions territoriales. Ces ensembles purement statistiques regroupent des dizaines de milliers d'électeurs reliés entre eux par aucun lien, sinon celui purement extérieur de proximité géographique, et donc incapables de se concerter, de délibérer, et *a fortiori* de contrôler leurs mandants.

2 / La séparation des pouvoirs législatif et exécutif, ce dernier constitué d'appareils fortement hiérarchisés, soumis non à l'élection, mais à la cooptation, et dont les « sommets » sont, tant par leur origine sociale, leur mode de vie, leur fonction de gestion de l'ordre existant, partie intégrante de la classe dominante : à côté de la bourgeoisie d'argent — mais étroitement liée et alliée à elle —, il y a la bourgeoisie de robe, à côté de la bourgeoisie d'affaires, la bourgeoisie de fonction. La séparation des pouvoirs permet l'autonomie croissante de l'exécutif, étroitement contrôlé par la classe dominante,

par rapport au législatif, dont peut en effet s'emparer la classe ouvrière.

3 / Les indemnités des députés, et leurs divers avantages non monétaires. Les classes dominantes ne négligeant aucun effort pour corrompre les « représentants du peuple » en facilitant leur accès aux « biens rares » : argent, honneurs, prestige, et les couper ainsi de leur milieu d'origine. Devenus prébendiers de l'Etat, les élus les plus radicaux s'assagissent et s'intègrent progressivement à l'ordre bourgeois.

... ou Démocratie directe

La démocratie prolétarienne s'incarne dans un tout autre système institutionnel, inspiré de l'expérience de la Commune de Paris. C'est sur cet exemple historique et sa théorisation par Marx, que Lénine s'appuie dans *L'Etat et la Révolution* pour définir la structure institutionnelle de l'Etat ouvrier.

La démocratie prolétarienne s'enracine, non pas dans des circonscriptions électorales, purement nominales, mais sur les lieux de travail ou d'activité sociale : entreprises, exploitations agricoles, casernes, administrations, universités, là où les citoyens forment des collectivités réelles, qui existent indépendamment de l'acte de voter, et sont à même, en conséquence, de se réunir, se concerter pour contrôler, mandater, et éventuellement révoquer leurs élus. La pyramide des conseils et non l'Assemblée nationale, le Parlement, constitue l'institution clé de la démocratie socialiste et en fait une figure moderne de la démocratie directe.

La base de cette pyramide se trouve, selon Lénine, dans les ateliers, les bureaux, les établissements et les entreprises de toute nature. Son sommet — le Conseil suprême — siège dans la capitale. Entre les deux s'échelonne une cascade de niveaux intermédiaires, s'engendrant et se contrôlant les uns les autres : les délégués des conseils d'atelier élisent le conseil d'usine, ceux des conseils d'usine le conseil de ville, ceux des conseils de ville le conseil de région, ceux des conseils de région — dans le cas de l'URSS... — le conseil de la République, ceux des conseils des Républiques le Soviet suprême. A chaque niveau, les députés sont responsables devant leurs électeurs, mandatés par eux, et révocables à tout moment. La séparation entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif est abolie : une décision votée par un conseil est applicable immédiatement, sous son contrôle (et à son échelon de compétence) par l'administration.

A l'exemple de la Commune de Paris, les fonctionnaires — pour la plupart élus (y compris les officiers dans l'armée) — et les dirigeants ne touchent pour toute indemnité que l'équivalent du salaire d'un ouvrier qualifié.

Les élus étant à chaque échelon mandatés par leurs électeurs et révocables par eux, les changements dans l'état d'esprit du peuple souverain peuvent et doivent se répercuter instantanément, de proche en proche, de la base au sommet de la pyramide des conseils. Contrairement à la « démocratie représentative bourgeoise », qui organise, selon Lénine, l'indépendance des élus et des bureaucrates face à leurs électeurs, les constituant en castes dominatrices et privilégiées, la démocratie directe des conseils ouvriers reflète fidèlement la volonté des travailleurs et traduit ses moindres évolutions.

C'est ainsi que tombe l'objection classique : la démocratie directe n'est concevable que dans des micro-sociétés relativement simples, non dans des sociétés étendues et complexes. La démocratie directe ce n'est pas la foule assemblée sur la place publique. C'est une forme de démocratie représentative, mais enracinée dans des collectivités réelles, permanentes, actives.

Résumons : pour Marx, et sa postérité léniniste, la démocratie réelle — par opposition à la démocratie formelle incarnée par la République parlementaire bourgeoise — se définit par un ensemble de traits.

Il s'agit d'une figure de l'Etat ouvrier, postrévolutionnaire, c'est-à-dire d'un Etat couronnant un ordre économique et social fondé sur la collectivisation des grands moyens de production et d'échange, la régulation de l'économie par le Plan, la substitution dans l'entreprise de directeurs, élus par les travailleurs ou nommés par l'Etat, aux chefs d'entreprise privés. La plupart des appareils d'Etat, hérités de l'ordre antérieur, ont été détruits et reconstruits — en particulier les appareils de coercition : armée, police, justice — afin de les soustraire à l'emprise de la bourgeoisie. La pyramide des conseils a remplacé le système parlementaire et ses institutions à base territoriale : assemblées municipales, régionales, nationales... Dans l'appareil d'Etat « dépérissant », le principe électif se substitue largement aux nominations par en haut.

II. — SPLENDEUR ET DÉCADENCE DE L'ULTRA-DÉMOCRATISME

Cette critique marxiste-léniniste de la « démocratie bourgeoise » a exercé longtemps une grande influence, pour tout un ensemble de raisons.

La première, c'est qu'elle comportait assurément une part de vérité : le développement démocratique constitue un processus pluri-séculaire, qui, au XIXe siècle, en est encore à ses balbutiements. Les « démocraties » que Marx a sous les yeux sont la France de la Monarchie de Juillet et du Second Empire, l'Angleterre victorienne, l'Allemagne de Bismarck... Si la démocratie libérale n'a jamais été purement formelle — ses droits et libertés juridiques sont producteurs de droits —, elle a longtemps été — et en partie elle demeure encore — partielle, tronquée, embryonnaire, facilement confisquée par les classes dominantes. On se souvient de la description de Tocqueville des élections législatives de 1848 : les villages, au grand complet, se rendant aux urnes en procession, derrière leur seigneur et leur curé, et votant comme un seul homme...

De même, outre ses effets pervers et ses nombreuses carences, le système parlementaire pur s'est avéré peu apte à associer les citoyens aux délibérations et aux décisions, et a surtout fonctionné comme système autorisant le peuple à choisir périodiquement entre équipes dirigeantes concurrentes.

Mais, en partie sous l'impact du mouvement ouvrier, le développement démocratique, précisément, s'est taillé son chemin. Les droits et libertés ont été enrichis et étendus aux « classes laborieuses » — droit de suffrage, de coalition, de grève, liberté de réunion, de manifestation, libertés syndicales... L'inégalité structurelle entre les classes a été en partie compensée par l'essor des organisations ouvrières : mutuelles, syndicats, partis de masse, associations de toute nature : un puissant mouvement ouvrier a fait irruption sur la scène historique, compensant par sa force collective la faiblesse individuelle de chacun de ses membres. Après les droits-libertés conquis par la « révolution bourgeoise », s'est développée une nouvelle génération des droits : les droits économiques et sociaux, appelés encore « droits-créance », parce qu'ils ouvrent une créance des citoyens sur l'Etat : droit à l'instruction, à la Sécurité sociale, au travail, à la santé, aux loisirs, au logement, à l'information, au revenu minimum... L'émergence et l'extension de ces nouveaux droits ont conféré un contenu nouveau aux droits-libertés en renforçant leurs conditions d'exercice : un « démos » plus instruit, plus qualifié, plus organisé, mieux informé, disposant de davantage de temps libre, de loisirs que celui que côtoyait Marx, se laisse moins facilement manipuler et déposséder de ses prérogatives.

L'organisation générale de la population en groupes d'intérêts a fait évoluer la démocratie représentative vers ce que certains ont appelé la démocratie néo-corporatiste, et d'autres, le système de

la loi négociée. Les assemblées élues et les administrations ne décident plus souverainement et unilatéralement, mais se bornent au contraire souvent à ratifier des accords négociés entre partenaires sociaux. Tout un ensemble d'institutions de concertation s'est édifié — qui va du Conseil économique et social au Tribunal des Prud'hommes, en passant par le Plan —, où les facteurs sociaux se rencontrent, se confrontent et négocient des compromis auxquels le Parlement donnera force de loi. Des secteurs entiers de la vie économique et sociale sont ainsi de fait co-gérés en permanence par les syndicats professionnels et les pouvoirs publics. Citons pour mémoire l'agriculture, l'éducation nationale, la sidérurgie...

Le développement de la démocratie libérale depuis un siècle et singulièrement depuis la Libération, a désamorcé en partie la pertinence et l'efficacité de la critique marxiste. De quelque côté qu'on examine la question, il est difficile de ne pas reconnaître que la démocratie française est beaucoup moins « formelle », beaucoup plus réelle, aujourd'hui qu'il y a cent ans, pour ne rien dire des démocraties allemande, britannique, italienne ou espagnole.

Angélisme démocratique

Evidemment, cette constatation ne convaincra pas les « ultra-démocrates », ceux qui évaluent la démocratie réellement existante à l'aune d'une démocratie pure et parfaite, qui ne peut exister que sous la forme d'idéal, qu'on peut approcher mais non pas atteindre. Une société qui assurerait réellement l'égalité des chances à tous, et leur égale participation au pouvoir est impossible. Les progrès mêmes de la démocratie engendrent sans cesse de nouvelles hiérarchies et de nouvelles sujétions. Le progrès des libertés amène de nouvelles inégalités, le progrès de l'égalité de nouvelles contraintes. Aux puissances d'autrefois — monarchies, aristocratie, clergé — se substituent de nouvelles puissances tentées de vider partiellement les libertés et les droits de leur contenu : états-majors des grandes entreprises multinationales, techno-bureaucraties des appareils d'Etat... On n'en a jamais fini avec la lutte pour la défense, l'extension, l'approfondissement de la démocratie. C'est pourquoi il y a toujours un espace pour l'ultra-démocratisme.

« L'angélisme démocratique », ou le « perfectionnisme démocratique », comme dit Giovanni Sartori, constituent en effet l'autre source de l'influence de la critique marxiste. Un certain marxisme ne voit pas que le développement démocratique constitue un processus historique lent, heurté et contradictoire ; qu'il s'agit non pas

d'instituer une mythique et impossible « démocratie parfaite », mais de réaliser le maximum de démocratie compatible avec l'état de développement de la société dans une conjoncture donnée.

Mais là encore, cette source d'influence se tarit lentement. L'ultra-démocratisme est victime de la « laïcisation », du « désenchantement », de la « désacralisation » du Politique. Les grandes religions de salut terrestre que furent les idéologies socialistes du XIXe siècle sont frappées d'une massive crise d'incrédulité. Le peuple de gauche est devenu athée ou pour le moins agnostique. Il ne croit plus à la possibilité d'édifier la Cité céleste sur terre. Sa représentation de la « société désirable » s'est brouillée. Il doute même de l'existence d'une « bonne société », dont la démocratie parfaite — réelle, directe, populaire — constituerait le système politique. La débâcle de l'expérience soviétique aidant, il a fait sienne la formule de Churchill : la démocratie libérale est le pire des systèmes politiques concevables, à l'exception de tous les autres, et il s'emploie à l'améliorer : décentralisation, citoyenneté dans l'entreprise, droit de saisine du Conseil constitutionnel étendu au simple citoyen...

III. — LA REVANCHE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

La critique marxiste-léniniste de la démocratie bourgeoise a été réfutée longuement et systématiquement par les théoriciens de la social-démocratie au cours des années 20 et 30. Principaux points de cette critique :

1 / La démocratie bourgeoise n'est pas « formelle » mais partielle. Elle ne doit pas être « détruite » mais élargie.

2 / L'Etat est la conséquence, dans la sphère politique du processus historique de division et de spécialisation du travail. Tout Etat et même toute organisation modernes ont besoin d'un appareil technique du pouvoir professionnellement qualifié. Il ne s'agit pas de le « briser » mais de le démocratiser, de sorte qu'il soit réellement au service de la société au lieu qu'il la domine.

3 / Les conseils d'ouvriers, de paysans, de soldats, sont des organisations de lutte des masses populaires mais en aucun cas des organismes d'Etat. Les substituer aux institutions de l'Etat démocratique (municipalités, assemblées régionales, Parlement) c'est les détruire, en même temps que détruire la démocratie. Dans les grands Etats modernes, les diverses formes de « démocratie directe » peuvent tout au plus suppléer aux carences du système parlementaire, elles ne peuvent le remplacer.